



Vente de magazines d'occasion

Par **Franny**, le **04/11/2010** à **15:25**

Bonjour,

J'espère avoir choisi la bonne catégorie pour poser ma question.

Je gère un site marchand vendant des produits culturels (livres, DVDs...) et possède un stock de magazines en excellent état - la plupart datant de l'année dernière et plus.

J'aimerais les vendre en produits d'occasion ou les donner en cadeau à mes clients les plus fidèles... Ai-je le droit de faire l'un ou l'autre ?

Je sais que des sites de revente comme Price Minister ou Ebay le font mais est-ce autoriser à mon échelle (je viens de débiter mon activité et travaille pour l'instant en auto-entreprise) ? Vers quelle législation dois-je me tourner ?

Je vous remercie par avance et vous souhaite à tous une bonne journée,

Franny